

## VARIÉTÉS

## LES DÉCOUVERTES DE GLOZEL (Allier)

## I. — HISTORIQUE

C'est le 1<sup>er</sup> mars 1924 que le jeune Emile Fradin, en labourant une banquette de terrain déboisée depuis peu d'années, recueillit dans le sillon deux petites briques (ou mieux : tablettes peu cuites) avec des cupules alignées sur une face. C'était dans un champ appelé « Duraton », dominant en basse terrasse d'une dizaine de mètres la rive gauche du ruisseau du Vareille, dont les eaux rejoignent le Sichon, affluent de l'Allier. L'endroit était situé en contre-bas du hameau de Glozel, commune de Ferrières-sur-Sichon, à environ 20 kilomètres de Vichy (Allier).

Des fouilles de Fradin mirent à jour une sorte de fosse allongée, un peu ovalaire, et il recueillit dans les déblais beaucoup de poteries et de scories, et, à peu de distance, une tablette présentant des caractères alphabétiques.

En avril 1925, le D<sup>r</sup> Morlet, de Vichy, s'entendit avec M. Fradin pour continuer les recherches, qui se sont poursuivies depuis et qui ont été l'objet de mémoires successifs (1) de MM. Morlet et Fradin, et ont donné lieu à toute une littérature dans les académies, les journaux et les revues et à des discussions retentissantes qui sont encore en cours.

L'attention, au début, s'est concentrée sur la fosse ovalaire, trop modifiée par de graves dégradations ultérieures pour que je puisse la décrire autrement qu'en me référant à ce qu'en ont

(1) D<sup>r</sup> A. MORLET et E. FRADIN, Nouvelle station néolithique (premier fascicule), Vichy, 1925. — Id., L'Alphabet de Glozel (deuxième fascicule), *ibid.*, 1926. — Id., Le Glozélien (troisième fascicule), 1926.

D<sup>r</sup> A. MORLET, Invention et diffusion de l'alphabet néolithique (*Mercur de France*, I-IV, 1926).

— L'alphabet néolithique de Glozel et ses ascendances (*ibid.*, I, VII), 1926, suivi de « Une visite à Glozel », par A. Van Gennep.

— Station néolithique de Glozel : Idoles phalliques et bisexuées (*ibid.*, 15, IX), 1926.

— La décoration céramique (*ibid.*, 15, X), 1926.

— Découverte en France d'un alphabet préhistorique (*La Nature*, 24 juillet 1926).

143413

écrit les auteurs. Orientée Nord-Sud, elle mesure 2 m. 80 dans son grand axe, sur 0 m. 90 de largeur maximum au milieu, et seulement 0 m. 35 aux bouts (mesure intérieure). Les parois construites mesuraient 0 m. 40 de haut. Les deux bouts sont occupés par deux gros blocs de pierre. Le fond était couvert, depuis le sol naturel, d'un pavage de grosses pierres, cailloux de rivière aplatis, surmonté d'un sol battu de terre à brique cuite sur place, recouverte elle-même d'un dallage espacé de 16 grandes dalles de terre peu cuite, avec remplissage des intervalles par de la terre à brique. Une des dalles du centre portait l'empreinte profonde d'une main droite. Les parois mesuraient environ 0 m. 30 d'épaisseur, et étaient faites d'un mélange irrégulier de galets et de briquettes ou tablettes d'environ 10 cm.  $\times$  7 cm. et 2 cm. d'épaisseur. Ces tablettes présentaient sur une face des cupules alignées comme celles d'un double-six de domino, paraissant destinées à augmenter leur cohésion avec l'argile crue ayant servi à cimenter l'ensemble.

Un feu intense, celui qui a cuit l'argile intercalée entre les deux dallages, a recuit fortement les parties exposées des briques et du remplissage de terre cuite, et recouvert l'ensemble d'une couche vitrifiée. Les auteurs pensent que la présence supposée de potasse, mêlée aux éléments siliceux de l'argile, a suffi pour expliquer ces faits. Je ne saurais, en matière aussi distante de mes travaux ordinaires, que référer leur opinion et m'en rapporter aux techniciens (1).

La fosse contenait, au moment où elle a été vidée de son contenu, outre de nombreuses scories, une hache polie cassée, en roche dure, et plusieurs ciseaux ou hachettes polies, et deux percuteurs en roche, marqués d'un signe gravé, ainsi que de la céramique brisée à contexture de grès.

Les auteurs admirent, dès leur première note, un remaniement de la fosse, qu'ils considèrent comme une sépulture, une tombe plate, malgré l'absence d'os humains à l'intérieur.

Si elle avait servi de four crématoire, cela s'expliquerait. Un os m'a paru un fragment d'os long inférieur humain fort décomposé et maltraité, et d'autres os humains rares trouvés ultérieurement confirmeraient qu'il s'agit d'un site funéraire.

(1) L'un d'eux, M. Franchet (*Rev. Scient.*, 13 nov. 1926), se prononce pour un four de verrier de La Tène ou après. En ce cas, sa construction, faite d'éléments hétéroclites empruntés au dépôt plus ancien, peut être envisagée.

## II. — LE GISEMENT

Les notes qui suivent sont celles que m'a suggéré la vue des lieux auxquels M. le D<sup>r</sup> Morlet, malgré un temps exécrable, a bien voulu me conduire avec M. J. Loth, du Collège de France.

Les circonstances du gisement sont les suivantes. Le dépôt archéologique se trouve localisé sur une petite banquette en pente très douce, dominant, comme nous l'avons dit, le ruisseau d'environ dix mètres, limitée de ce côté par une pente brusque, et adossée au pied d'une pente rapide couronnée par une croupe de granulites décomposées.

Le lavage de celles-ci a donné la matière argileuse jaune compacte du sol du gisement, épaisse de plus de 0 m. 70, et dont la base n'est pas atteinte par les fouilles, car les sondages l'ont montrée stérile. Cette couche est couronnée par environ 0 m. 30 de terre végétale noirâtre, que ne dépassent guère les racines de la petite flore superficielle, tandis que les racines d'arbres et de ronces s'enfoncent profondément dans l'argile jaune.

Les fouilles ont fait observer à leurs auteurs que l'argile jaune était moins dense et plus meuble dans le voisinage des objets. Comme la céramique peu cuite et les briques sont d'une texture très peu résistante, jusqu'à être malléables au moment de leur découverte, il n'est pas vraisemblable qu'elles aient pu, sans se décomposer, résister aux intempéries, même un temps relativement court ; de même, la parfaite conservation des os, à la surface du sol non calcaire, est incompréhensible, sans en admettre, comme pour les objets de terre peu cuite, leur enfouissement immédiat, et vraisemblablement intentionnel, antérieur à la formation de la terre végétale. La trouvaille d'éclats nombreux de haches polies, esquillées au cours d'un travail, s'expliquerait bien si ces haches avaient été utilisées comme herminettes pour creuser le sol, afin d'y déposer les objets votifs, recouverts immédiatement par l'argile jaune extraite de l'excavation. De la sorte, celle-ci devient invisible à l'œil, et seulement discernable au moindre tassement du sol. Ce n'est que plus tard, probablement beaucoup plus tard, que l'endroit a été choisi par des fondeurs de verre, qui ont abandonné à la surface de l'argile jaune les débris de leurs creusets et de leur fabrication. La terre végétale noire ne s'est formée qu'ensuite. Il va sans dire que le moindre mélange des deux assises serait facile à discerner et, pas plus que mes devanciers, je n'en ai vu d'indices.

Les objets ne sont donc pas, à mon avis, contemporains du dépôt qui les contient, mais introduits par d'anciennes excavations anté-

rieures à la formation de la terre végétale. L'âge auquel il convient de les rapporter est sans doute celui où l'on utilisait, dans la vie réelle, les haches ou herminettes en silex poli.

Le fait qu'on n'en a recueilli que des parcelles montre que l'on n'attribuait pas au dépôt des objets à utilité fonctionnelle, tant soit peu difficiles à se procurer, comme le silex, absent des environs, et, s'il y en avait, le cuivre, *a fortiori*. Les facettes du travail de l'os de certains harpons me paraissent différer sensiblement de celles exécutées avec un silex, et je ne puis pas cacher que mon impression est que le métal n'y a pas été étranger.

Durant les fouilles sous la pluie auxquelles j'ai participé, j'ai vu extraire de nombreux fragments de céramique grès de la partie inférieure de la terre végétale et du sommet de l'argile jaune, mais le seul objet vraiment typique recueilli par moi, bien en place, à mi-hauteur de l'argile jaune, était une fusaiöle.

M. Loth, le lendemain, a été plus heureux. Je n'ai, du reste, qu'à m'incliner, pour la présence, dans l'argile jaune intacte, d'idöles, de vases, de tablettes inscrites, de pierres gravées, etc., devant les constatations par MM. Depéret, Espérandieu, S. Reinach, Van Gennep, etc.

### III. — LE MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

Grâce à la complaisance de M. le D<sup>r</sup> Morlet et de M. Fradin, j'ai pu examiner une grande partie des remarquables séries recueillies au cours de leurs fouilles de Glozel ; voici les réflexions que me suggère cet examen.

1° Il résulte des renseignements du D<sup>r</sup> Morlet, confirmés par ce que j'ai pu voir, que les poteries surcuites, à contexture de grès, ainsi que les creusets à fondre du verre et les parcelles de verre en larme ou autres viennent de la partie supérieure de l'assise archéologique, et ne se rencontrent plus dans ses deux tiers inférieurs, ce qui autorise à les reporter à un âge plus tardif, peut-être beaucoup plus. A ce titre, je n'y insisterai pas.

2° L'examen des silex recueillis témoigne de leur faible nombre, et, bien qu'ils soient éclatés par l'homme, d'un état si fragmentaire et esquillé, que la plupart ne sont que des débris sans importance morphologique. Plusieurs sont cependant faiblement retouchés, mais aussi atypiques. Un des débris provient de la fragmentation, à un autre âge que la première taille, d'un biface de petite taille en silex analogue à celui des stations moustériennes de la région de Châtelperron (Allier). Il n'y a ni grattoir, ni burin,

ni morceau de lame bien venue, ni aucun type. Rien absolument ne rappelle le Paléolithique, ni l'Azilien, ni le Tardenoisien, ni notre Néolithique normal. Un seul fragment, ayant par accident de taille déjà la silhouette d'une flèche néolithique pédonculée, a été légèrement retouché pour parfaire cette ressemblance. En revanche, j'ai observé qu'environ un tiers des petits fragments de silex sont des menues parcelles de haches polies en silex, bien que, jusqu'à présent, aucun autre fragment plus important ou hache complète de cette nature n'ait été rencontré.

3° Les « instruments » en roche brute cristalline locale sont des fragments naturels dus souvent au feu, d'une utilisation parfois vraisemblable, mais sans autre indication que de légers écrasements localisés pouvant témoigner d'une fixation par ligature ou d'une usure de travail. Ces objets, complètement rudimentaires, ne peuvent donner aucune indication morphologique utilisable se rapportant à un âge quelconque, et ne sauraient donc ni vieillir ni rajeunir la station.

4° Un assez grand nombre de haches en roches diverses, dérivées de galets affûtés de taille plutôt petite, et de résistance médiocre, ont été recueillies ; le polissage a été obtenu par friction sur une râpe grenue, souvent oblique ou transversale, dans des sens successifs ayant produit des facettes de plans différents ; quelques-uns seulement de ces outils, hachettes ou ciseaux, sont ébréchés par l'usage ; la plupart, intacts, me font penser à ces haches ou herminettes votives vulgaires en roche tendre polie, accompagnant en si grand nombre les idoles-plaquettes dans les dolmens portugais. Une des haches de Glözel, à soie, est, peut-être fortuitement, de type assez indo-chinois.

5° De nombreux galets, les uns plats, les autres épais, sont perforés ou en voie de perforation. Tantôt le forage a été biconique, avec défoncement par pression de la cloison médiane, tantôt, pour diverses pièces épaisses, le forage est calibré et témoigne d'une perforation par giration rapide, comme avec un « bow-drill » ou vilbrequin primitif, ainsi que cela existe dans les marteaux percés en roche polie de l'Enéolithique. Il se peut que certains, à demi-forés seulement, aient été le pivot supérieur de l'axe tournant de cet instrument. Je ne connais pas de forage calibré de ce genre au Paléolithique.

6° D'autres galets, dits aiguisoirs, présentent des surfaces d'usure accompagnée de striage ; il est facile d'en signaler d'analogues, comme pour les cailloux à forage biconique, depuis l'Aurignacien jusqu'aux temps protohistoriques. Ils ne peuvent servir d'indication chronologique ; plusieurs peuvent être des lissoirs de potiers.

7° Un certain nombre d'anneaux de schiste, de plus petite dimension que ceux que l'on connaît ordinairement, de Montcombroux (Allier) et de milieux néolithiques (dolmens, et camps) ont été découverts ; ils portent souvent, finement incisés, des inscriptions ; la régularisation de leur pourtour est souvent faite à la râpe, comme le polissage des haches.

8° Des meules volumineuses et molettes témoignent d'une population agricole.

9° Les os travaillés sont des poinçons, des alènes, des aiguilles à chas, des harpons, des dents percées (*Sus, Equus*) ; tous les outils sont en os, à l'exclusion de l'ivoire et du bois de Cervidé, dont il n'y a aucun indice, du moins dans ce que j'ai vu. La conservation des os est excellente, sauf pour plusieurs harpons légèrement brûlés et brunis ou noircis par le feu. Un certain nombre sont un peu colorés par le contact du milieu argileux ; beaucoup sont en os aucunement altéré chimiquement ; aucun n'a de morsures de racines, comme cela a souvent lieu dans la terre végétale. Leur conservation est celle d'objets très postérieurs à tous les niveaux paléolithiques ou aziliens. La technique du travail de l'os n'a aucun rapport avec celle des milieux paléolithiques ou dérivés, où le burin était l'instrument usité dans le débitage de cette matière. Les aiguilles sont grosses, à tige très mal calibrée par raclage irrégulier sans polissage ultérieur, elles ressemblent à celles des assises énéolithiques d'Hisarlik.

Les harpons, tous de dimension assez faible, sont absolument différents de ceux des palafittes et de tous les niveaux magdaléniens et aziliens. La plupart, trois exceptés, sont inutilisables et ne peuvent être compris que comme volifs. Les Magdaléniens qui faisaient un harpon préparaient d'abord une baguette débitée par deux sillons parallèles faits au burin ; un ou deux autres sillons parallèles moins profonds en délimitaient le fût en baguette axiale ; les zones latérales étaient ensuite amincies par raclage longitudinal, puis les barbelures, très récurrentes, faites en série au burin.

Les harpons aziliens portaient d'un fuseau de bois de Cervidé à bords un peu tranchants ; ensuite, des incisions très obliques creusaient les intervalles des barbelures ; tandis que les harpons magdaléniens offrent une base, généralement prolongée, ordinairement à un ou deux tubercules latéraux coniques très saillants, les harpons aziliens ont le plus souvent une base elliptique élargie forée vers son centre par un trou circulaire ou fusiforme. Les harpons des palafittes, grands, plats, en bois de Cerf dont les rugosités ne sont pas enlevées, ont des barbelures, assez récurrentes, mais très écartées, à évidemment en section de cercle. Les

harpons balkaniques (Vinča, près Belgrade), d'âge énéolithique primitif, en bois de Cerf, se relie aux harpons magdaléniens et protoaziliens à base bituberculée, sans doute par une hérédité maglémossienne dont l'art décoratif de ces milieux présente d'autres vestiges, comme d'autres groupes de l'Est et du Centre de l'Europe. Les harpons de Glozel sont tout autres ; la tige centrale n'existe pas, bien que la base, très courte, soit cylindrique, mais sans vraies saillies d'arrêt ; les barbelures, sauf pour un, sur os très mince de type particulier, sont lourdes, épaisses, larges, toutes développées en largeur. Le harpon en os mince n'avait ni base ni fût, sa base est une concavité basilaire semi-circulaire ; ses barbelures, longues et anguleuses, se rapprochent davantage d'un type magdalénien 5, c'est-à-dire pas tout à fait final. Sauf celui-ci et les deux, brûlés, un peu mieux faits, à double rang de barbelures, ils témoignent d'une technique du travail osseux particulièrement pénible et hésitante. La matière : un éclat de canon de gros animal (Bœuf ou Cheval ?) a été péniblement sculpté au couteau, avec maintes mâchures inhabiles, puis râpé par frottement à facettes dans des sens très divers, et, sauf les pièces indiquées, sans qu'on se soit préoccupé d'amincir par polissage les zones latérales et terminales, dont toutes les arêtes sont maladroitement arrondies, et les pointes, absolument mous. Je ne connais actuellement aucun harpon d'aucun âge qui soit aussi mal réussi.

Le harpon de schiste à grandes et épaisses barbelures récurrentes, et à bout gibbeux et sans pointe, n'est pas mieux réussi. Ce ne peut être, ainsi qu'une flèche de même substance, mais mieux faite, et à soie creusée d'une gorge de suspension, qu'un objet votif et sans utilité pratique.

Les fouilles feront-elles connaître les objets fonctionnels qui ont servi de type à ces premières dérivations ? En tout cas, je ne les crois pas apparentés, du moins directement, au Magdalénien, ni à l'Azilien ; mais la subsistance dans les Balkans, la Baltique, et sans doute l'Égypte (Fayoum certainement) de types dérivés de formes paléolithiques montre qu'une longue survie du harpon paléolithique, plus ou moins modifié dans des milieux préhistoriques néolithiques et énéolithiques, n'a rien d'exceptionnel hors de France.

8° Un autre élément qui a motivé le rapprochement avec le Magdalénien est la découverte, à Glozel, de pierres gravées de signes et surtout d'animaux, ou de tous les deux, de sorte qu'il n'est guère probable qu'en l'absence de patine différente, les caractères soient postérieurs aux figures. On sait du reste combien des roches schisteuses, dures, métamorphiques ou serpenti-

neuses, comme celles des galets ou plaquettes employées ici, se patinent peu. L'absence de concrétions ou d'altération appréciable dans un milieu argileux n'a rien qui puisse étonner ; ces données négatives ne peuvent servir d'argument dans une discussion sur l'âge de ces objets. Nous examinerons successivement celles de ces pièces figurées que les publications ont fait connaître, respectant pour d'autres la priorité de description justement désirée par leurs inventeurs. Les dix pièces déjà reproduites sont du reste suffisantes pour avoir quelque idée de l'art graphique de Glozel, où l'on a vu une continuation dégénérée de l'art magdalénien. La plus belle est incontestablement la figuration complète d'un Cervidé, publiée comme Renne, puis indiquée comme Daim, et enfin comme Elan (Depéret). J'avais, dès sa publication, écrit à M. le D<sup>r</sup> Morlet que je n'y voyais pas un Renne, mais plutôt un Daim, ce qui était une erreur. Avec tout le respect que je porte à un paléontologiste aussi éminent que M. Depéret (1), il m'est absolument impossible de souscrire à sa détermination comme Elan. Par la brièveté et l'épaisseur des pattes et des sabots, le peu d'élégance du corps, la port assez bas de la tête, la silhouette corporelle évoquerait plutôt le Renne ; mais les ramures, assez détaillées, ne favorisent guère une telle détermination. Le corps est plus éloigné de l'Elan que de tout autre Cervidé par l'horizontalité du dos, l'absence de la grande touffe particulière du fanon, la brièveté des pattes ; on sait en effet que l'Elan a les épaules bien plus hautes que le garrot, son cou est bref, contrairement au dessin de Glozel, et il est haut sur pattes. Quant à sa tête, elle est caractérisée par un énorme groin fortement arqué, à longue lèvre prenante retombant en un profit plus busqué que les Chevaux les plus marqués à ce point de vue. Or, si le Cervidé de Glozel a une lèvre supérieure proéminente en avant, comme divers Cerfs élaphe mâles en montrent (d'après des photos en ma possession), il n'a en aucune façon le mufle busqué et, à part le développement sensible de la lèvre supérieure, le museau est plutôt fin, délicat, mince, et la tête petite, au lieu d'être énorme comme dans l'Elan.

La ramure en est grêle et découpée ; les extrémités de chaque bois s'y divisent en deux fourches (ce qui s'observe parfois dans le Renne et même le Cerf élaphe (ramure allemande en possession

(1) M. Depéret veut bien me faire connaître que « l'absence si nette de l'andouiller basilair » élimine, selon lui, le Renne, le Daim et l'Elaphe ; il mentionne un bois d'Elan de trois ans, du Musée de Lyon, à forme rappelant Glozel. Il attribue à la jeunesse de l'animal figuré l'absence ou l'atténuation des caractères sur lesquels j'insiste. M. Lavauden ne se rallie pas plus que moi à sa détermination.



du professeur Boyd-Dawkins, dont j'ai la photographie). Le développement en est trop grand et trop léger pour un Elan, même jeune, dont les bois, développés en largeur, n'auraient pas cette importance. La base du bois ne porte de chaque côté qu'un andouiller bifurqué, large et même en faible palette à droite (où le tracé est très léger). Pour permettre qu'on en voie le tracé, silhouetté de trois quarts dans la moitié inférieure du bois, le dessinateur a relevé l'andouiller de base de gauche, ce qui allonge démesurément la partie inférieure de ce côté. Par une autre déformation artistique, le graveur n'a pas poursuivi le tracé du bois de droite, et en a représenté, comme en l'air, la moitié supérieure en perspective, en avant de celle du bois de gauche. Il semble bien que le dessinateur ait voulu rendre par perspective impressionniste une ramure s'élevant en s'écartant fortement; celle de Renne s'élève beaucoup, mais s'écarte généralement peu, et chez l'Elan, le développement se fait presque exclusivement en largeur de la tête, horizontalement, et la ramure n'atteint jamais, par rapport à la masse corporelle, les proportions que l'on observe ici.

Je me suis habitué, dans l'étude des peintures rupestres les plus tardives de la série orientale espagnole, et encore davantage dans les séries semi-naturalistes néolithiques des provinces de Cadix et d'Almería, etc., à observer que les bois, figurés à première vue avec quelque soin, ne correspondaient à ceux d'aucun Cervidé réel, mais à la fantaisie, mêlée d'observations, de l'artiste. Souvent aussi, on ne peut mettre aucun nom spécifique et même générique sur des dessins superficiellement réalistes. Il en est peut-être ainsi dans le Cervidé de Glozel; en tout cas, ni Renne, ni Elan, mais que l'on peut regarder comme zoologiquement incorrect, et simplement Cervidé « généralisé ».

S'il n'est plus douteux, malgré des affirmations inexactes opposées, que l'art oriental espagnol dérive, du moins partiellement, à sa source, de l'art aurignacien supérieur franco-cantabrique, et se développe ensuite à part du monde magdalénien jusqu'aux frontières les plus tardives du Paléolithique final, il est peut-être intéressant de constater, dans le tracé des ramures du Cervidé de Glozel, certains éléments de déformation de la perspective qui sont étrangers aux œuvres magdaléniennes d'Aquitaine, mais qu'on retrouve sur les rupestres d'Ibérie de divers âges.

La même imprécision zoologique, mais bien plus accentuée, se retrouve dans la « scène d'allaitement », figurant un ruminant femelle cornu tendant le pis à un quadrupède plus petit à tête allongée et bouche longuement fendue, comme celle d'un Canidé (fig. 44 du troisième fascicule). Le port très redressé du cou et l'incidence très oblique de la tête à front excessivement bombé,

à angle aigu avec l'encolure, me paraissent indiquer la Chèvre domestique, et, malgré la présence de plusieurs incisions parasites dans l'encornure, j'y pense voir deux cornes simples, longues et grêles, fortement incurvées ; l'une est accolée à l'oreille très grande et dressée, l'autre se dirige d'abord en avant, puis se fléchit brusquement à angle droit, en arrière, parallèlement à la première, mais, par un raccourci, ne va pas aussi loin. Malgré l'extrême incorrection des pattes, elles sont longues pour un corps assez bref, mais très développé en hauteur. Tous ces traits sont bien caprins et nullement d'un Cervidé, surtout Renne. Aucune scène d'allaitement n'existe dans l'art paléolithique, ni franco-cantabrique, ni oriental espagnol ; mais il en existe quelqueune dans les peintures rupestres semi-naturalistes du Néolithique andalou. La Chèvre n'existe en France, et à l'état domestique, qu'après l'arrivée des Néolithiques ; l'interprétation en perspective tordue de l'encornure n'est pas non plus conforme aux traditions magdaléniennes. Une ligne de caractères est gravée au verso du galet portant ces figures. Une autre tête, que j'attribuerais volontiers à un Chevreau aux cornes à demi poussées, est celle du petit galet (fig. 46 du même mémoire). Ces cornes sont figurées de face dans le profil, divergeant à angle obtus ; très épaisses à la base, elles se terminent brusquement par un petit crochet récurrent à bout renflé qui ne ressemble à aucun animal. La hauteur de la tête, très forte pour sa faible longueur, est très conforme aux caractères de celle d'un Chevreau. Tout le tracé est fortement surcreusé, spécialement la base des cornes, ce qui n'a d'analogue en France que certains cailloux de Lourdes, d'âge tout à fait indéterminé (1). Ni par cette facture, ni par la figuration des cornes de face dans le profil, cette figure, du reste assez jolie, ne se rattache au Magdalénien. Les cornes de face, constantes, dans les figures de Cerf et de Bœuf de l'art oriental espagnol, bien plus rares dans ses figurations de Bouquetins, se retrouvent fréquemment dans les peintures rupestres espagnoles d'autre style, depuis les Batuecas, dans sa couche la plus ancienne ; on les retrouve aussi régulièrement dans l'art néolithique de Malte, d'Algérie et d'Égypte, où elles s'observent sur les palettes de schiste, les vases peints, et même bien plus tard.

Une autre tête (fig. 47 du troisième fascicule), gravée sur petit galet, est surmontée de deux oreilles dressées ; le front bombé, le museau pointu et fort, la gueule largement fendue, me font penser au Loup ou au Chien ; mais le « Chevreau allaité » de

(1) L'ensemble, figurant des Oiseaux, Poissons et Chevaux, est au musée de Saint-Germain ; le corps des quadrupèdes, dessiné *en sac* avec pattes rajoutées, ressemble à une série encore inédite de Glozel.

tout à l'heure avait aussi une tête de carnassier, de sorte que je ne sais nullement si l'artiste qui a tracé l'image avait l'intention de faire l'animal qui m'est suggéré. L'animal du galet figure 48, avec son museau pointu, son front très bombé, passerait aussi pour un carnassier à queue courte, peut-être un Ours, si la tête ne portait une forte ramure schématique, justifiant l'interprétation « Cervidé » des auteurs. Ceux-ci voient une esquisse de tête d'animal dans le tracé du galet figure 49 ; s'ils ont raison, ce qui est très plausible, les oreilles pointées en avant et le museau pointu et retroussé légèrement, suggèrent un Canidé, toute réserve faite des intentions du graveur.

Les deux « Cervidés » qui s'enroulent autour du petit galet figure 50 ont été représentés développés dans la figure 3 de l'article du D<sup>r</sup> Morlet : « L'alphabet néolithique de Glozel et ses ascendances » (*Mercur de France*, 1926, 2<sup>e</sup> série, p. 79). L'un ayant de courtes cornes et l'autre pas, on peut penser à des Chevreuils des deux sexes ; mais le dessin du corps se termine par un vrai croupion dans le mâle, par un arrière-train de Kangourou dans la femelle. Une seule patte de chaque paire est figurée. Le corps est informe. De pareils dessins rappellent plus les graffites néolithiques enfantins de la galerie de Pamproux que des dessins naturalistes et n'ont plus aucune ressemblance, même éloignée, avec un art réaliste quelconque.

De la « scène de pêche », figure 51, je dirai seulement que je ne comprends rien aux tracés qui la composent, et que je ne me sens pas le goût de pousser aussi loin que les auteurs, pour des graffites aussi élémentaires et obscurs, mes essais d'interprétation.

La gravure de tête de Bovidé, figure 53, est au contraire très suggestive et assez belle, mais elle figure, à mon sens, une tête de *Buffle*, avec ses larges cornes en croissant, rejetées en arrière.

On peut naturellement hésiter devant la détermination d'un tel animal en France (1), mais ayant vu personnellement de nombreux Buffles en Roumanie, cet animal m'est familier ; la présentation du dessin à plusieurs Anglais distingués ayant séjourné aux Indes et connaissant bien ce Bovidé, les a toujours amenés à y lire la figure d'un Buffle femelle, déclaré extrêmement clair ; cette lecture est aussi celle de M. Lavauden, le mammalogiste bien connu, qui y voit un Buffle indou distinct de l'Arni, dont les cornes sont toujours plus grandes.

Durant mes nombreux voyages en Europe, j'ai eu l'occasion

(1) M. Depéret lui préfère, pour cela, un petit Bœuf de palafittes à cornes en croissant.

d'examiner beaucoup de Bœufs domestiques de diverses races ; bien peu avaient les cornes ainsi couchées en arrière, et, généralement alors, très petites et atrophiées. Il existe assurément des variétés à cornes en croissant, comme ceux que l'on voit dans les « *plazas de toros* » espagnoles ; mais leurs cornes sont plus brèves, dirigées en haut et un peu en avant, et, comme toutes celles des autres formes domestiques que j'ai vues, diminuant très rapidement d'épaisseur et à troisième tiers très délié. Ici, au contraire, les cornes conservent longtemps une assez grande largeur, comme dans le Buffle, et ne s'affinent qu'assez près de leur terminaison.

Le front, assez bombé, du Bovidé dessiné, rappelle aussi très parfaitement celui des Buffles indiens (1), et, à moins qu'on ne veuille rien tirer de cette figure et la regarder comme d'apparence purement fortuite, je la tiens décidément comme celle d'un Buffle analogue à ceux, de souche indienne, qui se trouvent aujourd'hui, à l'état domestique, sur le pourtour de la Méditerranée, de la Sicile à l'Asie Mineure et à l'Égypte.

C'est donc une donnée fort exotique, digne d'être considérée quand on essaiera, avec plus de matériel encore qu'aujourd'hui, de trouver l'origine des gens de Glozel, qui ne me paraissent pas des autochtones, mais bien des émissaires lointains d'un monde oriental, aussi étrangers à nos tribus indigènes que les compagnons de Cortès le furent au Mexique quand ils arrivèrent à la cour de Montézuma.

9° Il me reste à exposer, aussi brièvement que je pourrai, car ce sont les éléments à l'étude desquels je suis moins préparé, ce qui est le plus original à Glozel. En effet, tandis qu'il existe de-ci de-là des graffites néolithiques, peintures rupestres d'Espagne, gravures et reliefs sur temples et plats de Malte, graffites affreusement enfantins de Sangliers et de Cerfs de pierre, du reste mal datées, du dolmen d'Arvao, peintures et graffites rupestres d'animaux scandinaves, fine gravure de Cerf élaphe (et non Elan) sur croûte de silex de Grimmsgrave (Néolithique anglais), la découverte, à Glozel, en plein centre de la France, d'un groupe de vases à visage apparentés à Hissarlik, de tablettes et autres objets à longues inscriptions de caractères linéaires archaïques de parenté méditerranéenne, est un fait capital et, pour imprévu et incroyable qu'il paraisse, incontestable.

(1) DUERST (ULRICH) : « Notes sur quelques Bovidés préhistoriques » (*L'Anthr.*, XI, p. 129, voir spécialement la figure 3, p. 134). Il signale, d'après von Baer, Römer et Rutimeyer, l'existence d'un Buffle fossile dans le diluvium de Dantzig et en Italie, mais n'en précise pas l'âge. Il établit aussi la parenté du *Bubalis antiquus* d'Algérie avec celui de l'Inde.

Il y a longtemps que l'on a vu que « l'idole » d'Hissarlik avait une parenté avec celles des grottes néolithiques de la Marne, des dolmens parisiens et autres, des menhirs et figures rupestres d'Ibérie et même du Sahara, etc. ; mais en trouver ici, sur panses de vases et autres objets de terre, une grande série compacte, est vraiment un de ces faits qui devait soulever l'incrédulité, mais devant lequel il convient aussi de s'incliner.

La céramique de Glazel, à peine déglorifiée par une légère cuisson, comprend des tablettes, des idoles phalliques ou bisexuées, des vases à fond rond et sans anse, sphéroïdaux ou en forme de courge allongée, des supports, des plateaux, des lampes très simples, des fusaïoles, des sphéroïdes à appendices multipolaires, appelés bobines par les auteurs, et des cuillers courtes.

Sauf deux ou trois vases ornés de zones de traits obliques, dont un caliciforme fruste, qui évoquent la pensée d'échantillons britanniques ou armoricains, il n'existe aucune relation entre elle et les formes des milieux mégalithiques palafittiques ou autres, beaucoup mieux cuits et de formes plus évoluées. On peut, du reste, se demander si cet ensemble, si mal cuit que les vases sortent malléables du sol, n'est pas purement votif ou funéraire, et si des fouilles ultérieures n'en feront pas connaître une autre plus résistante et à parois moins épaisses. Les formes, en tout cas, en sont fort primitives, par rapport aux trouvailles occidentales habituelles de nos divers faciès néo-énéolithiques ; je manque de compétence pour en dire plus long à ce sujet. Les tablettes rectangulaires, de dimensions très variables, présentent fréquemment sur une face des dépressions alignées faites avec le bout du doigt, qui, parfois, devaient s'articuler avec des reliefs correspondants d'autres tablettes plus rares ; certaines de ces briques portent une main imprimée sur une face, dont la silhouette a, du reste, été retouchée et complétée en divers cas. Le culte de la main et son symbolisme, depuis la main au patron de l'Aurignacien jusqu'à la main prophylactique de Fatma, sont d'une dispersion si universelle, qu'on n'en peut tirer de donnée chronologique. La main existe aussi dans certaines roches peintes néolithiques andalouses, et dans des pétroglyphes de la région d'Etampes.

L'ornementation des vases, outre l'élément géométrique des zones de traits obliques, exceptionnellement des dents de loup, comprend un très petit nombre de motifs, dont le principal est le visage humain en tête de chouette, si connu à Hissarlik sur vases, et, sur pierre, dans le monde dolménique occidental. Sa position sur la panse d'un vase arrondi des proportions d'un crâne fait émettre au D<sup>r</sup> Morlet l'hypothèse que c'est l'image d'un mort, qui a des yeux pour voir, mais pas de bouche pour parler. Parfois

le bas du visage est ébauché. Ce motif en relief s'associe parfois à d'autres dépressions ovoïdes diffuses, concentriques à des bourrelets où les auteurs voient des oreilles, en tout cas sans aucune symétrie, et que j'ai eu l'impression de figurer plutôt des vulves. L'arcade sourcilière est l'objet d'une série de modifications : redoublement, ce qui donne une espèce de palmier ; atrophie de la moitié d'une branche, enroulement d'un des arceaux et extension horizontale de l'autre ; aspect en as de pique auguleux ; développement de l'axe nasal et réduction du sourcil à une fourche très évasée en Y.

La face humaine à sourcils proéminents, axe nasal et yeux, que l'on a appelée autrefois « tête de chouette », est bien connue des trois villes énéolithiques d'Hisarlik décrites par Schlieman, mais elle s'y associe à des vases de formes beaucoup plus évoluées qu'ici. A noter en passant qu'à Hisarlik aussi on trouve des inscriptions assez fréquentes, comme on voit aussi des caractères sporadiques dans divers ensembles énéolithiques balkaniques, par exemple à Tordos, près Deva (Transylvanie méridionale), dont j'ai vu les séries à Cluj.

Un second ensemble très connu d'urnes funéraires à visage est celui de Poméranie, appartenant à la période finale du Bronze au début du Fer, et portant parfois des inscriptions, du reste différentes, de Glozel ; mais leurs formes sont bien plus évoluées qu'ici, et la bouche est le plus souvent figurée ; néanmoins quelques visages sont absolument semblables à ceux de l'Allier (1).

L'analogie est plus grande avec une coupe néolithique et un fragment figurés dans Hørnes (*Urgeschichte der Bilden den Kunst in Europa*, première édition, p. 250), de provenance scandinave mégalithique (chambre de l'île de Moën et allée de Arby). Malgré le profil caréné de ces vases et leur plus grande surcharge de zigzags décoratifs, leur forme générale et l'absence d'anses les éloigne moins que d'autres des vases à visage de Glozel.

Les autres motifs céramiques sont une sorte d'M gravé sur lampe, des stelliformes fait de l'intersection en roue « solaire » (?) de trois S en creux ou en relief (sorte de cachet ou *pintadera*), et un motif cruciforme en relief ayant, à nos yeux, des relations assez plausibles avec les idoles des Cyclades et une partie de celles, sculptées ou peintes, du Néolithique d'Andalousie, dont le type, plus simplifié ordinairement, n'a assez souvent que des bras rudimentaires et passe au type « sablier » ou bitriangulaire.

(1) G. BERENTZ : « Die Pommerellischen Gesichturnen » (*Schriften d. Physik : oek : Gesellsch : z Königsberg*, 1872, 6 pl. — M. Franchet cite aussi de telles figures sur vases de la Tène de Campanie.

Les statuettes sont fort particulières, puisque, en somme, ce sont en même temps des phallus, avec la bourse retombant en deux lobes inégaux qui forment les jambes. Toutes sont marquées, sur le haut du tronc, du même visage humain que les vases : yeux, arcades sourcilières et nez. Le plus grand nombre porte la figure d'une ouverture vaginale au-dessus de la « fourche » des jambes-bourses. Les proportions de ces pièces sont celles de bonshommes en pain d'épice un peu épais.

Restent les briques (une soixantaine), anneaux, cailloux, haches, etc., inscrites. On connaît par les journaux quotidiens la formidable discussion soulevée tant dans la presse que dans les Académies autour de ces pages ou lignes écrites, où les uns lisent du latin de sorcière, et d'autres du syriaque, tandis que beaucoup pensent qu'on ne peut rien lire du tout, ce qui me paraît le plus probable.

La première de ces hypothèses tend à considérer l'ensemble comme de très basse époque romaine, ce que l'absence *totale* de tout objet romain, si modeste soit-il, rend bien incroyable ; l'ensemble archéologique serait alors le bric-à-brac d'une sorcière spécialisée sur les objets préhistoriques.

J'ai bien vu au musée de Rouen une grande collection de haches polies trouvées en tas par M. Deglatigny dans un fanum romain du voisinage (1), mais avec un contexte qui ne laisse pas de doute sur l'âge du dépôt. Ce contexte manque ici totalement.

Je manque de compétence pour parler des écritures protohistoriques. Un examen rapide de celles de tout le pourtour méditerranéen me semble indiquer qu'elles sont toutes issues d'un fond pictographique antérieur commun ; j'ai toujours pensé que cette pictographie ne devait rien à notre Magdalénien, ni même à l'Azilien ; les signes véritables de ces époques, non issus de stylisation, se réduisent à de très rares marques de propriété ou signatures d'artistes ou à un très petit nombre de symboles, trop simples pour n'avoir pas des chances d'être inventés plusieurs fois. Mais j'ai aussi l'impression que cette pictographie est issue de faits analogues à ceux que j'ai constatés sur les roches peintes d'Espagne : entre l'Épipaléolithique et l'Enéolithique, les schémas, dont beaucoup rappellent Glotel, s'y développent en grand nombre, et ont dû avoir une valeur symbolique qui nous échappe ; bien exceptionnellement, ces symboles se groupent en espèces d'inscriptions, mais le plus souvent, ils sont jetés pêle-mêle sur la surface rocheuse. Ce n'est pas de l'écriture,

(1) Chose curieuse, ces haches polies, toutes, ou presque, ont été recueillies par leurs collecteurs romains dans les galets des plages de la région, car toutes sont fortement roulées par le flot marin.

mais « la page avant » celle-ci, la préparation du matériel qu'elle utilisera et sélectionnera. Sans doute des trouvailles ultérieures découvriront d'autres ensembles pictographiques que ceux d'Espagne, et qui ont aussi préparé le même avènement.

Les idéogrammes de Glozel, avec leurs quatre-vingt-dix signes environ, doivent être une de ces étapes, déjà très avancées, d'organisation d'un langage tracé.

A mon sens, il doit se rapporter à une population, étrangère au monde occidental des dolmens et des palafittes, à un groupe humain exotique, arrivé au stade néo-énéolithique général, qui n'a laissé dans son dépôt votif, peut-être funéraire, aucun des objets précieux nécessaires à la vie, ni haches polies en silex, ni bons outils ou armes de cette roche, ni outils en os soignés et difficiles à remplacer, ni bonne céramique légère et de fabrication résistante, ni objets précieux d'aucune sorte, ni, si, comme je le croirais volontiers, ils en avaient, du cuivre. Peut-être étaient-ce des passagers, et ne sont-ils pas restés longtemps à Glozel ?

Je ne puis, sur tous ces points, qu'émettre des conclusions provisoires que de nouvelles trouvailles peuvent confirmer ou modifier, surtout si la position, tant stratigraphique que topographique, de chaque découverte est notée avec tout le soin que l'on peut souhaiter pour un ensemble aussi extraordinaire.

En tout cas, je ne trouve aucunement légitime de rattacher cet ensemble à une source magdalénienne occidentale, et, par conséquent, les rajeunissements sensationnels de l'âge du Renne annoncés à grand fracas dans la presse quotidienne de France et d'Angleterre me paraissent aussi dénués de bonnes raisons que les chiffres fabuleux émis souvent par la même presse au sujet de l'âge des cavernes ornées ou de tel ou tel crâne. La méthode géologique seule tient la clef de ces évaluations, et c'est dans les dépôts du finis-glaciaire sud-scandinave que se trouve le seul élément solide de réponse au problème.

H. BREUIL.